

Image not found or type unknown



Détournement d'objet saisi

Par **chriss0879**, le **26/05/2011 à 20:09**

Bonjour,

Mon mari ne payant pas la pension j'ai fait saisir par voie d'huissier son véhicule, il a contester la saisie devant le JEX à perdu à venud son véhicule mais a fait appel mlgré tout et à à nouveau perdu la cour d'appel a validé la saisie et des frais au titre de l'article 700. Ne pouvant(puisqu'il l'a vendu) récupérer de l'argent, je porte plainte et la à ma grande surprise c'est classé sans suite....Je fais un recours auprès du Procureur général qui ouvre le dossier, je suis entendu de nouveau pour confirmer ma plainte et réexpliquer la chronologie.... Mais aujourd'hui j'ai peur que le procureur classe à nouveau car elle n'aime pas que l'on "passe" au dessus d'elle

Quel est votre avis? Quelqu'un a t il vécu à peu près la meme chose

Merci